

Contrôle de l'utilisation des médias sociaux par les intermédiaires du secteur financier

1 novembre 2011

L'utilisation à des fins commerciales des médias sociaux, forums de discussion et autres sites Web comme moyens de communication avec le public pose des enjeux de conformité réglementaires de plus en plus importants pour les intervenants du secteur des produits et services financiers. Cette utilisation peut exposer les représentants inscrits ou certifiés, et par le fait même les cabinets auxquels ils sont rattachés, à des risques de non-conformité ou d'atteinte à la réputation inédits, mais non moins réels.